



Livret d'accueil de formation

Formations professionnelles de vos logiciels



*Ce Livret d'accueil est annexé à la convocation de formation des participants.
Il est également accessible sur le www.cdic31.fr.*



Notre objectif à travers ce livret d'accueil est de vous donner l'ensemble des informations vous permettant d'organiser en toute sérénité notre prochaine rencontre de formation.

I. Nous connaître

**Présentation & valeurs
Nos engagements**

II. Notre équipe

**Nos formateurs
Nous contacter**

III. Nos formations

**Modalités Techniques
Déroulement en formation
Règles de vie de formation**

IV. F.A.Q



I. Nous connaître

La société CDIC est un organisme de formation, référencé auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne sous le numéro de déclaration d'activité 73-31.02139.31.

Partenaire de l'entreprise ARFLO, spécialiste dans la vente de matériel informatique (ordinateurs, serveurs, écrans ...) et notamment de logiciels « métiers », CDIC assure leur formation .



L'activité principale de CDIC est de réaliser la formation des logiciels de gestion, comptabilité et paye :

- Gestion Bâtiment (Suivi de chantiers, devis, bibliothèques, facturation...)
- Comptabilité bâtiment (Récupération des données de gestion, saisies comptables, clôtures, génération des FEC...).
- Paye (Pour tout type de convention collective, gestion RH, gestion des bulletins de payes et des déclarations sociales, veille légale et mise à jour ...).

Toutes les formations proposées peuvent être adaptées à votre métier et à vos besoins professionnels.

A travers son service de hotline téléphonique, CDIC s'occupe également de l'assistance et de la maintenance de ces logiciels.

→ Nos valeurs :

Engagement

A travers un contrat d'assistance téléphonique, CDIC Formation, met en place le lien entre la formation et la réalité du terrain. Ainsi, vous serez accompagnés dès votre retour en entreprise pour mettre en application vos nouveaux savoirs et monter en compétences.

Services

Pour notre équipe de formateurs, la notion de **services** est primordiale.

- Être disponible pour vous répondre dans des délais très courts.
- Être réactif dans le déploiement de solutions.
- Être à l'écoute, flexible, anticiper vos besoin et vous orienter, grâce à notre expertise, vers le parcours de formation le plus adapté à votre structure..



→ Nos engagements:

Démarche Qualité :

Tous nos formateurs sont spécialisés en qualité d'experts dans leurs domaines d'intervention. Ces professionnels de terrain disposent des compétences pédagogiques pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences et rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés.



Depuis décembre 2022, CDIC a obtenu la certification Qualiopi au titre de la catégorie d'action suivante : « action de formations » .

Accessibilité Handicap:

Tous les moyens sont mis en œuvre, pour permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir suivre la formation dans des conditions optimales (salle de formation adaptée, assistance téléphonique renforcée, horaires aménagés).

CDIC est en relation avec des structures qui répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Un guide d'accueil en formation pour les personnes en situation d'handicap est disponible en annexe.



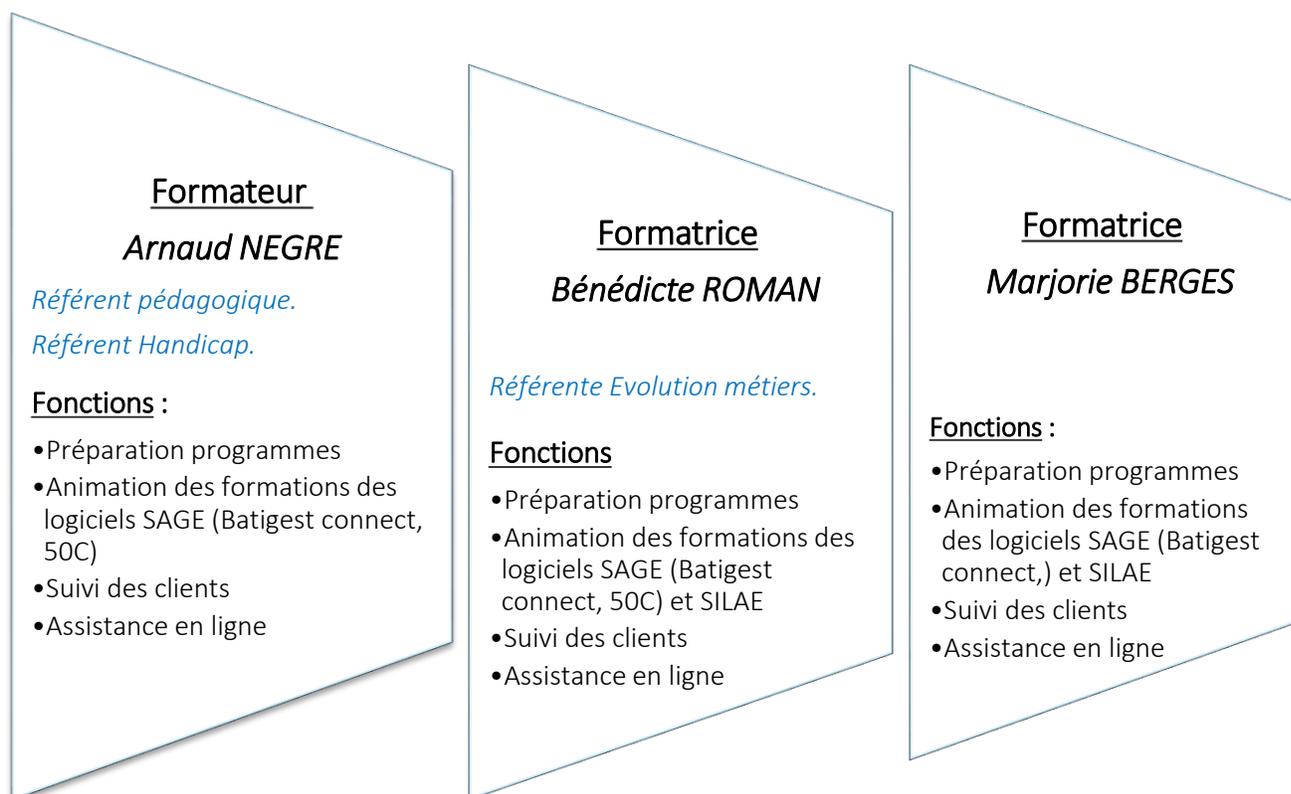
Vous pouvez contacter notre référent Handicap qui prendra en charge chaque demande :
Arnaud NEGRE - 05 34 25 40 75 – mail : formation@cdic31.fr



II. Notre équipe

→ Nos formateurs

Tous nos formateurs sont spécialisés en qualité d'experts dans leurs domaines d'intervention. Ces professionnels de terrain disposent d'outils pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences et rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes et les techniques les plus adaptés pour la thématique enseignée.



→ Nous contacter

Notre équipe est joignable
du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

Vous pouvez nous contacter
05.34.25.40.75

III. Organisation de votre formation

→ Modalités techniques:

⇒ Formation en Présentiel :

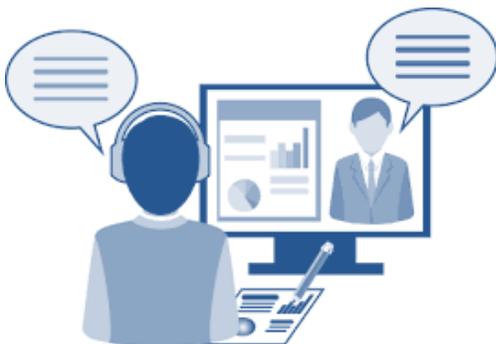
La formation pourra avoir lieu, soit dans vos locaux, soit dans un lieu défini par CDIC.

- Pour les formations se déroulant dans vos locaux :
Votre entreprise met à disposition l'équipement (connexion internet - PC) et l'aménagement nécessaires pour le déroulement de la formation.
Le formateur s'assure que ces prérequis matériels soient respectés à travers un questionnaire préalablement envoyé avec le devis de formation.
Un rappel de ces besoins matériels est envoyé ensuite par mail, une semaine avant la formation.
Les modalités de restauration seront définies selon les horaires de l'entreprise.



- Si la formation se déroule dans une salle extérieure autre que l'entreprise des participants, CDIC en assure l'organisation, l'accès à internet ainsi que les modalités de restauration.
Chaque apprenant dispose à son arrivée de leur ordinateur portable.
L'intervenant de la formation - lui-même équipé d'un ordinateur portable - pourra si besoin projeter au travers d'un grand écran les diverses informations destinées au public de la salle.

→ Formation en Distanciel : les modalités de connexion



Le formateur se connectera à distance sur l'ordinateur du participant via l'application Anydesk .
Cette application gratuite devra être préalablement installée sur l'ordinateur du participant.
Il pourra la télécharger sur le site internet : <https://anydesk.com/>.





→ Déroulement de la formation

Vous recevrez en amont de la formation, un questionnaire spécifique qui a pour objectif de récolter toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la formation.



1. Démarrage de la formation :

La session commence par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table des stagiaires afin qu'ils se présentent. Cet échange a pour objectif de favoriser l'expression par chacun des participants et d'apporter d'éventuelles réponses sur des questions relatives à la formation.

2. Exécution de la formation :

La formation se veut pratique afin de vous permettre d'acquérir les compétences et une méthodologie opérationnelle sur les outils. Chaque formation s'organise autour d'une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques ainsi que des sessions de questions-réponses.

3. Evaluation :

A la fin de formation, un questionnaire d'évaluation des compétences acquises vous sera demandé de compléter. Ce même questionnaire sera rempli par le formateur pour chaque participant.

Un questionnaire de satisfaction vous sera également remis afin de nous permettre de recueillir les appréciations et remarques sur le déroulement de la session de formation. Les appréciations que vous avez formulées feront l'objet d'une analyse par l'équipe pédagogique.

4. Suivi après la formation :

Afin de nous assurer que vous avez réussi à appliquer les connaissances au sein de votre activité, vous recevrez deux mois après la formation un questionnaire de suivi de formation par mail.

→ Règles de vie de formation :

Chaque participant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité en vigueur et les consignes données par le formateur.

Tous les participants sont soumis au règlement intérieur de CDIC (voir annexe) ainsi que celui dans le lieu mis à disposition par nos clients ou dans le lieu défini par CDIC.



IV.F.A.Q

• Comment je finance ma formation ?

Si vous êtes demandeur d'emploi : vous pouvez nous contacter pour un devis personnalisé.

Si vous êtes chef d'entreprise ou micro entrepreneur : vous pouvez solliciter votre FAF (information disponible sur votre attestation CFP disponible sur votre compte Urssaf).

Si vous êtes employeur ou entreprise et que vous souhaitez former vos salariés dans le cadre du développement des compétences : vous pouvez faire une demande auprès de votre OPCO.

Si vous êtes un particulier et que vous souhaitez réaliser une formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle : vous pouvez solliciter Transitions Pro pour trouver le site de votre région : Transitions Pro en région | Transitions Pro.

Si vous êtes une personne en situation de handicap : vous pouvez solliciter le site Centre de ressources | Agefiph.

• Comment financer sa formation grâce à son OPCO ?

La formation est financée par un OPCO auquel l'entreprise cotise annuellement.

Un OPCO est un opérateur de compétences qui a pour objectif d'accompagner les branches professionnelles et les entreprises dans leurs politiques de compétences. Chaque entreprise est rattachée, en fonction de sa branche professionnelle, à un OPCO.

Contactez votre service RH, formation ou votre comptable pour avoir plus d'informations.

• Qui contacter si j'arrive en retard le jour de ma formation ?

La formation est financée par un OPCO auquel l'entreprise cotise annuellement.

Un OPCO est un opérateur de compétences qui a pour objectif d'accompagner les branches professionnelles et les entreprises dans leurs politiques de compétences. Chaque entreprise est rattachée, en fonction de sa branche professionnelle, à un OPCO.

Contactez votre service RH, formation ou votre comptable pour avoir plus d'informations.

• Comment se déroulent les repas du midi ?

Si la formation se déroule dans votre entreprise, la durée de la pause déjeuner est définie, selon vos horaires.

Si la formation a lieu dans une salle définie par CDIC Formation, la durée et le lieu du repas, sont annoncés en début de journée.

• Comment suis-je informé du déroulement de ma formation ?

Votre convention de formation sera envoyée par mail avec le programme détaillé de la formation.

Le présent Livret d'accueil est également téléchargeable sur notre site interne <https://www.cdic31.fr>.

• Comment dois-je procéder pour recevoir une facture acquittée ?

Une fois le règlement effectué, une facture acquittée vous sera adressée par courrier. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter par mail formation@cdic31.fr.

• Que se passe-t-il après ma formation ?

A l'issue de la formation, vous recevez par mail un questionnaire de satisfaction à compléter.

L'intervenant reprendra contact avec le participant après la formation afin de vérifier que celui-ci a mis en place les compétences acquises durant la formation au sein de son activité.

Dans le cadre de sa maintenance téléphonique, CDIC reste disponible pour toutes éventuelles questions suite de la formation.